

## ACTUALITÉS

Du nouveau sur  
verrieresenanjou.fr

## CADRE DE VIE

Chiens et chats :  
l'identification est  
obligatoire

## VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des  
associations verroises



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 41 | Décembre 2022



ZOOM

Restauration scolaire : un jour, un repas

# SOMMAIRE



5 ..... **AGENDA**  
 Décembre > Janvier 2023

5-6 ..... **ACTUALITÉS**  
 Délivrance des titres sécurisés d'identité :  
 attention à la constitution de votre dossier  
 En 2023, vous allez être recensés

7 ..... **SOCIAL**  
 Plan grand froid : pourquoi s'inscrire sur  
 le registre communal ?  
 La résidence autonomie recherche des  
 bénévoles  
 Handisanté 49  
 Gym douce adaptée aux Blés d'Or

8 ..... **SÉCURITÉ**  
 Les règles pour rouler sur des EDPM  
 en toute sécurité

9 ..... **VIE ÉCONOMIQUE**  
 Les jeunes de Verrières en Anjou à la  
 découverte des métiers de de bouche

11 ..... **CADRE DE VIE**  
 Chiens et chats : l'identification est obligatoire

12-13 ..... **ZOOM**  
 Restauration soclaire : un jour, un repas

14 ..... **JEUNESSE**  
 Des animations famille/habitant

15 ..... **NAVETTE**  
 Navette communale :  
 l'heure du bilan, un an après

16-19 ..... **VIE ASSOCIATIVE**  
 Des nouvelles des associations verroises

20-22 ..... **RETOUR EN IMAGES**  
 Cela s'est passé dans votre commune

23 ..... **TRIBUNE LIBRE**  
 Libre expression politique



## ÉDITO



Mercredi 9 novembre, c'était l'inauguration des deux terrains de foot synthétiques, à Saint Sylvain et Pellouailles.

## 2023 arrive, l'espoir renaît

Nous voici, déjà, à l'aube de 2023, une nouvelle année. Mais avant de penser aux bonnes résolutions à prendre, reste 2022 à conclure. Pour les plus jeunes d'entre nous, le mois de décembre rime avec joie, fête et cadeaux. Ils gardent en eux cette insouciance qui leur permet de rêver au Père Noël et d'imaginer les cadeaux les plus fous, ceux qu'ils espèrent retrouver au pied du sapin le 25 décembre.

C'est cette même insouciance et cette âme d'enfant qu'il nous faut garder pour continuer à nous projeter vers l'avant, pour croire en demain et en des jours meilleurs malgré ces crises tenaces dont nous peinons à voir la fin. La période de Noël est l'occasion unique de nous retrouver et de partager des moments privilégiés avec nos familles et nos amis. Le moment rêvé pour oublier les soucis du quotidien et profiter tous ensemble de ces instants qui restent magiques quand les yeux des enfants s'illuminent à l'ouverture des cadeaux.

La période des fêtes a débuté vendredi 2 et samedi 3 décembre avec le traditionnel marché de Noël. Vous avez été nombreux à vous rendre place de la mairie, profiter des animations qui se sont déroulées tout au long du week-end et saisir cette occasion pour trouver des idées cadeaux dans l'un des stands présents.

Décembre marque l'arrivée de l'hiver. Cette année, le froid s'est installé dès les premiers jours du mois et, en ces périodes de fêtes, nous vous invitons à la solidarité et la bienveillance : n'hésitez pas à signaler au CCAS des personnes seules ou démunies que vous pourriez croiser sur notre commune afin que nous puissions activer une veille sociale et médicale le cas échéant.

D'ici là, nous espérons que pendant ces quelques semaines, la magie opère et que ce merveilleux temps des fêtes recouvre d'un voile de douceur toute l'agitation que nous connaissons aujourd'hui. Ce doit être le temps de la famille réunie, pour nous réchauffer le cœur. Aux heures les plus sinistres de notre histoire, entre crise énergétique, Covid, baisse du pouvoir d'achat, ou guerre en Ukraine, la trêve de Noël a toujours été synonyme de Paix et de Bonheur.

En cette année 2023 qui approche, nous restons persuadés qu'il en sera de même.

Formons ensemble le vœu que cette trêve de Noël permette d'apaiser les conflits et de trouver les solutions pour relancer l'ensemble de nos activités, sans peur du lendemain.

D'ici là, restons tous vigilants et optimistes.

Vous souhaitant une excellente lecture.

## MAIRIES



Place de la mairie  
**Saint Sylvain d'Anjou**



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale  
**Pellouailles les Vignes**



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Geneviève Stall,  
mairie  
de Verrières en Anjou

Éric Michaud  
mairie délégué  
de Saint Sylvain d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,  
mairie délégué  
de Pellouailles les  
Vignes

# Décembre > janvier 2023

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



## DU MARDI 6 AU SAMEDI 17 DÉCEMBRE

### Expo : « Sous nos pieds, la vie du sol »

Au fil des saisons, découvrez la vie cachée des vers de terre, cloportes, collemboles, pseudo-scorpions et autres habitants du sol. Une exposition et des jeux permettent aux petits et aux grands de découvrir les nombreuses petites bêtes qui vivent dans le sol.

Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque Maison Rouge - À partir de 7 ans - Gratuit  
Infos : [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr) et 02 41 76 34 50



## DIMANCHE 11 DÉCEMBRE Championnat régional de cyclo-cross

Événement majeur organisé par le club de Verrières AC Cyclisme au complexe du Bois de la Salle. Premiers départs à 9h.



## MERCREDI 14 DÉCEMBRE Rencontre avec Emmanuelle Houssais

L'univers d'Emmanuelle Houssais, illustratrice jeunesse, est imprégné par la nature, les animaux, le vivant. Elle expliquera les étapes de création d'un livre, puis elle animera un atelier d'illustration. Vente et dédicace sur place, à l'issue de la rencontre.

17h - Bibliothèque Maison Rouge  
Tout public - Gratuit  
Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr)

## VENDREDI 16 DÉCEMBRE Soirée pyjama

Viens en pyjama, et avec ton doudou, pour écouter des histoires ! Histoires suivies d'un moment convivial autour de boissons chaudes.

19h30 - Bibliothèque Maison Rouge  
À partir de 3 ans - Gratuit  
Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr)



## DIMANCHE 18 DÉCEMBRE Sortie Mère et Père Noël du CCVA

Les adhérents du CCVA (Cyclo Club de Verrières en Anjou) parcourront les routes de la commune, encouragez-les !

## MERCREDI 21 DÉCEMBRE Ciné goûter 4+

Du cinéma pour les plus petits,

suivi d'un goûter à partager. Pour bien finir l'année que diriez-vous de prendre une luge, des patins ou des skis et de glisser sur des courts-métrages enneigés ?

16h - Bibliothèque Maison Rouge -  
À partir de 4 ans - Gratuit  
Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr)

## MERCREDI 21 DÉCEMBRE

### Rencontre conviviale du relais paroissial

Venez passer un moment de convivialité et de partage  
De 17h30 à 19h - 25 rue de la Treille



## MERCREDI 4 JANVIER Il était une histoire

Parce que les histoires, ce n'est pas que le soir  
16h - Bibliothèque  
Maison Rouge



À partir de 3 ans - Gratuit  
Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr)



## SAMEDI 14 JANVIER Bonhomme

Bonhomme n'est pas plus grand que le pouce, il ne possède rien et il est heureux. Un jour, son cœur se laisse envoûter par une image : celle de Princesse. Il abandonne sa maison en

carton sur le parking du centre commercial pour se rendre au Palais de Choucroute : là-bas, il y trouvera Princesse.

Un conte de Julien Tauber, d'après l'album « Bonhomme et le palais de choucroute ».

C<sup>6</sup> Cactus - 10h30 - Bibliothèque Maison Rouge  
A partir de 8 ans - Gratuit  
Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et [bibliotheque@verrieres-anjou.fr](mailto:bibliotheque@verrieres-anjou.fr)

## MARDI 17 JANVIER Conseil municipal

20h30 - Salle Plantagenêt

## SAMEDI 21 JANVIER

### Changeons le monde

L'ensemble vocal masculin et angevin « Sans crier gare » vous propose son nouveau répertoire de chansons françaises  
20h30 - Le Carré des Arts - 15 €, Gratuit pour les moins de 18 ans - Infos et résa : 02 41 69 54 02 / [49.ovea@gmail.com](mailto:49.ovea@gmail.com)
























## DIMANCHE 22 JANVIER Répétition publique OVEA

Venez découvrir les dessous de votre orchestre  
15h - Le Carré des Arts - Gratuit - Infos : 02 41 69 54 02 / [49.ovea@gmail.com](mailto:49.ovea@gmail.com)

# Délivrance des titres sécurisés d'identité : attention à la constitution de votre dossier

Carte d'identité / Passeport

## Quelle photo ?

<b>QUALITE</b>			
• Photo nette	✗	✗	✓
• Sans pliure			
• Ni trace			
<b>DIMENSIONS</b>			
• Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)	✗	✗	✓
• Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)			
<b>CONTRASTES</b>			
• Pas de surexposition ni sous-exposition	✗	✗	✓
• Pas d'ombre			
• Contrastes corrects			
<b>COULEURS</b>			
• Fond uni	✗	✗	✓
• Couleur claire mais pas de fond blanc			
<b>EXPRESSION</b>			
• Tête droite et regard face à l'objectif	✗	✗	✓
• Expression neutre			
• Bouche fermée			
• Yeux visibles et ouverts			
<b>CHEVEUX</b>			
• Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif	✗	✗	✓
• Pas de cheveux sur le visage			
• Pas de frange sur les yeux			
• Visage dégagé			
<b>LUNETTES</b>			
• Pas de monture épaisse	✗	✗	✓
• Pas de verres teintés			
• Pas de reflets sur les verres			

Faire sa demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport à Verrières en Anjou est maintenant possible. La commune est dotée d'une station biométrique permettant aux usagers de faire leur demande de titres d'identité sécurisés. Au moment de la constitution de votre dossier, il est important d'être vigilant. La pré-demande, à réaliser sur le site de l'ANTS est indispensable avant de vous rendre en mairie. Un certain nombre de pièces sont également à fournir et s'il en manque une, votre demande ne pourra pas être validée. La photo d'identité qui sera mise sur votre titre d'identité, passeport ou carte d'identité, répond à des spécificités particulières et obligatoires, afin d'éviter que la Préfecture ne rejette votre dossier pour une photo non conforme. Le fond et la forme sont importants, la photo doit répondre à la fois à des exigences de qualité, de taille, de couleur, de contraste, ainsi qu'au niveau de votre expression, de vos cheveux et des lunettes. N'hésitez pas à vous rendre chez un photographe professionnel qui saura vous conseiller et prendre une photo homologuée... du premier coup. L'ensemble des contraintes sont regroupées sur l'illustration ci-contre.

Enfin, dans le cadre d'un renouvellement de votre pièce d'identité, n'oubliez pas votre ancien titre, afin d'éviter d'avoir à payer le timbre fiscal.

## INFO +



Pour effectuer une demande de titres sécurisés, il est indispensable de prendre rendez-vous. Ils se déroulent à la mairie déléguée de Pellouailles les Vignes. Attention, les délais d'obtention des titres s'allongent, surtout au moment des vacances, surveillez les dates de validité de vos titres afin d'être certains d'avoir le temps d'en obtenir un nouveau avant le départ en vacances. Allez sur [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr) pour prendre rendez-vous. Attention, plus aucun créneau n'est disponible d'ici la fin de l'année, mais de nouvelles plages horaires seront régulièrement ouvertes au fil des mois.

## Coupure de l'éclairage public

Lors de la réunion de la commission permanente du 7 novembre dernier, l'ensemble des maires du territoire d'Angers Loire Métropole a décidé de l'harmonisation des coupures de l'éclairage public. Des coupures qui vont ainsi permettre de réaliser des économies d'énergie complémentaires à la rénovation en cours des installations d'éclairage public. Sur la commune, l'éclairage public sera dorénavant éteint de 23h à 6h du matin.



## Calendrier de collecte 2023

Pour ne pas rater le jour de sortie de vos bacs de collecte des déchets ménagers, vous trouverez avec ce numéro du FOVeA le calendrier 2023 de ramassage des ordures ménagères et des bacs jaunes.



## Du nouveau sur verrieresenanjou.fr

Le site de la commune évolue. Depuis début novembre, il bénéficie d'une page d'accueil repensée avec deux nouveautés et un retour. D'un simple clic sur la page d'accueil, vous accédez à la page de prise de rendez-vous pour la délivrance des passeports et cartes d'identité.

La deuxième nouveauté concerne la rubrique « sur nos réseaux ». Elle vous offre la possibilité, en un coup d'œil, de voir les publications parues sur les pages facebook et instagram de la commune, du Carré des Arts, de la bibliothèque Maison Rouge et du Château à motte. Plus besoin de vous connecter sur ces réseaux, ni d'y être abonnés, vous avez accès à toutes les informations depuis verrieresenanjou.fr.

Enfin, l'agenda, mis en retrait depuis deux ans est de retour sur la page d'accueil. Les manifestations, communales et associatives y sont présentes. Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas y aller !



## En 2023, vous allez être recensés

**Cette année, Verrières en Anjou réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de Verrières en Anjou : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, est donc important.
- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de pharmacies, de logements...

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).**

**Plan GRAND-FROID**  
Protégez-vous | Aidez-nous

Appelez gratuitement le **115**  
si vous rencontrez un sans-abri  
ou une personne en difficulté.



## Plan grand froid : pourquoi s'inscrire sur le registre communal ?

Le CCAS met en place un registre sur lequel vous pouvez vous inscrire gratuitement. En cas de déclenchement du plan grand froid, activé par le Préfet, vous serez alors contacté par le CCAS.

Une action de prévention du risque « Grand froid et vulnérabilité » à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et des adultes en situation de handicap. Cette démarche d'inscription, basée sur le volontariat, a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence. La veille saisonnière se déroule du 1<sup>er</sup> novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023.

Ces informations sont systématiquement conservées, sauf demande écrite de la personne ou du représentant légal. L'inscription sur le registre est opérée à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, qui utilise pour cela tout moyen à sa disposition : soit par écrit, soit sur appel téléphonique au 02 41 93 85 03, soit par courrier électronique à [ccas@verrieres-anjou.fr](mailto:ccas@verrieres-anjou.fr).

La demande peut également émaner d'un tiers ; elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel).

La maire communique, à sa demande, au Préfet, en sa qualité d'autorité chargée de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence, dans des conditions propres à en assurer la confidentialité, le registre ainsi constitué et régulièrement mis à jour.

Le Préfet peut à son tour communiquer, dans des conditions propres à en assurer la confidentialité, tout ou partie des informations contenues dans le registre aux autorités et aux services chargés, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile pour la mise en œuvre de ce plan, dans la mesure où cette communication est nécessaire à leur action.



## La résidence autonomie recherche des bénévoles

Raymonde Simounza est bénévole à la résidence autonomie des Blés d'Or depuis 2018. Retraîtée, elle souhaitait se rendre utile et exercer une action sociale à destination des seniors pour les rendre heureux et être à leur écoute. Être proche des aînés, c'est pour elle une tradition qu'elle tient de ses racines réunionnaises.

Son rôle ? Être présente les mardis auprès des résidents et participer, avec eux, aux après-midi jeux, sans oublier les goûters d'anniversaire organisés une fois par mois et les nouvelles activités mises en place comme les ateliers manuels de fabrication de fleurs et de cuisine. Raymonde se transforme également en chauffeur du mini bus pour conduire les résidents en voyage pendant une semaine ou lors des visites ponctuelles de musées ou les sorties au restaurant.

Des moments de partage qui permettent de créer du lien, à la fois avec les résidents et les autres bénévoles. Alors, si vous aussi vous avez du temps à consacrer aux seniors, rejoignez l'équipe !

**Pour cela, rien de plus simple, contactez le CCAS au 02 41 93 85 03**



## Handisanté 49

Handisanté 49 est une plateforme territoriale pour un parcours de soins adapté aux personnes en situation de handicap. Elle se déploie sur de nouveaux sites et s'étend à de nouvelles spécialisations. En 2022, la structure Handisanté s'est étendue au Groupement Hospitalier Territorial 49, qui comprend les centres hospitaliers de Doué en Anjou, Layon Aubance, Lys Hyrôme, Corniche Angevine, Saumur et Baugeois Vallée.

Les personnes en situation de handicap peuvent désormais bénéficier de soins avec du personnel de santé bien identifié dans plusieurs spécialités : ophtalmologie, pédiatrie, imagerie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, soins dentaires, ORL, oncologie et médecine polyvalente.

**Contact : [handisante49@chu-angers.fr](mailto:handisante49@chu-angers.fr)**

**Infirmière coordinatrice : 02 41 35 70 70 (ligne directe)**

## Gym douce adaptée aux Blés d'Or

La Résidence Autonomie propose aux résidents des Blés d'Or, de la gym douce adaptée. Une activité qui va s'étoffer.

À partir de janvier, tous les seniors de la commune pourront la tester, sur inscription, et, à plusieurs reprises. Rendez-vous les jeudis de 15h à 16h30 à la résidence des Blés d'Or, 2 rue des Blés d'Or.

**Les inscriptions se feront directement auprès de la Résidence Autonomie au 02.41.76.75.41.**

### INFO +

#### Recensement des chambres chez l'habitant

Si vous mettez à disposition une chambre chez l'habitant et que celle-ci est disponible, n'hésitez pas à le faire savoir auprès du CCAS au 02 41 93 85 03, qui pourra vous mettre en relation avec d'éventuels candidats.

## Les règles pour rouler sur des EDPM en toute sécurité

Les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public peut entraîner des problèmes de sécurité si quelques règles ne sont pas respectées.

### Règles générales

- Les utilisateurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que pour celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 12 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter aux oreilles des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- Les EDPM étant des véhicules terrestres à moteur, l'assurance est obligatoire pour les utilisateurs.

### Voies de circulation

- Les EDPM ont interdiction de circuler sur le trottoir. Sinon ils doivent être tenus à la main.
- En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables. L'autorité investie du pouvoir de police pourra à l'avenir autoriser à circuler sur certaines voies.
- Comme pour les vélos, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs utilisateurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

### INFO +

Les utilisateurs d'EDP non motorisés (trottinettes, skate-board, rollers, ...) peuvent circuler sur les trottoirs et sur les autres espaces autorisés aux piétons à condition de rester à la vitesse du pas.

**Les règles de sécurité en vigueur**

**> Soyez prudent !**  
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

**Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs**  
N'utilisez pas votre téléphone

**Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour équiper votre engin :**  
- de feux de position avant et arrière  
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptriques)  
- d'un avertisseur sonore  
- d'un système de freinage

**> Ne transportez pas de passager !**  
Votre engin est destiné à un usage exclusivement personnel.

**> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.**

**En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port de casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.**

**Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.**

**> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**

**25** Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.\*

\* Les EDPM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

**LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...**

- Vous n'avez pas le droit de circuler avec votre EDPM sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous devez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables. L'autorité investie du pouvoir de police pourra à l'avenir autoriser à circuler sur certaines voies.

**QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?**

**Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager :**  
35 euros d'amende (2<sup>ème</sup> classe)

**Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin :**  
135 euros d'amende (4<sup>ème</sup> classe)

**Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h :**  
1 500 euros d'amende (5<sup>ème</sup> classe)

### Équipements

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est recommandé un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard, etc.)
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.
- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptriques) et d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

### Sanctions

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 euros d'amende (2<sup>e</sup> classe)
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4<sup>e</sup> classe)
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5<sup>e</sup> classe)



## Les jeunes de Verrières en Anjou à la découverte des métiers de de bouche



Vendredi 28 octobre, 20 jeunes Verrois ont participé à cette « découverte » avec leurs animateurs de l'Espace Jeunesse Antoine et Anna.

Arnaud et Camille de « La Boucherie verroise » et Simon de « L'Arbre à Pain » avaient tout mis en œuvre pour partager la passion de leur métier avec les jeunes.

Sur la base d'une enquête éclair à doigt levé sur les certifications sur les métiers de bouche menée par Thomas d'Aldev il est apparu que les confusions étaient nombreuses. Un fonctionnement par binôme autour du choix d'une photographie a ensuite permis aux jeunes de s'exprimer, de « rentrer dans le bain » puis le groupe s'est scindé en deux : l'un vers la Boucherie Verroise et l'autre à l'Arbre à Pain.

Simon a présenté avec passion les coulisses de « la fabrique » et révélé quelques ficelles du métier, notamment de pâtissier, avec les témoignages de Juliette et d'Anthony, vainqueur national de la coupe des écoles – bravo à lui. Les papilles gustatives étaient en alerte et chacun a pu mesurer la complexité dans le choix des matières premières avec la volonté de favoriser le « circuit court », car, à l'Arbre à Pain, tout est fabriqué sur place. Enfin, place à la dégustation – quelle chance – notamment du héros des gourmands : l'excellent Rillaud d'Anjou, chasse gardée de l'enseigne.

À la Boucherie verroise, Arnaud, après avoir relaté son parcours professionnel, sa motivation très jeune pour le métier de boucher, a revêtu tout ce « petit monde » du tablier de circonstance. Puis, démonstration de la découpe d'une pièce de porc. Plusieurs jeunes ont essayé d'imiter le maître... sans se tailler le bout des doigts. Ensuite, chacun a pu préparer sa terrine : malaxage, pesage, mélange, mise en barquette à emporter pour faire cuire à la maison et déguster. Oui, chacun a mis la main à la pâte et en était (très) fier.

À midi, retour à l'Espace Jeunesse pour faire le bilan et compléter le quiz, avec lots pour les gagnants, que certains/certaines avaient bien anticipé. Enfin, pour couronner le tout, vidéo sur les métiers du jour avec chacun son casque virtuel (3D, vision 360°) que Thomas nous avait préparé.

**Un grand MERCI à Simon et Arnaud et leurs équipes pour avoir donné du temps, pour avoir éclairé les jeunes sur leurs métiers et peut-être fait naître des vocations.**

**Prochain rendez-vous pendant les vacances de février. Verrières en Anjou recèle de grandes richesses et il y a encore beaucoup de belles découvertes à faire, agrémentées du témoignage irremplaçable d'hommes et de femmes qui en sont les acteurs.**

**Stéphane BOUDET**  
*Avocat à la Cour*

Place de la Mairie  
 Saint-Sylvain-d'Anjou

Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com  
 http://www.axys-avocat.com

**Permanences** : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

**CONSEILS ET CONTENTIEUX**  
 (divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation...)

*Barreau d'Angers*

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**  
par Le Pavillon Angevin  
**est une recommandation d'un client**



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

**[www.pavillon-angevin.com](http://www.pavillon-angevin.com)**



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou

**VERRIÈRES EN ANJOU**

**02 41 18 28 88**

[contact@pavillon-angevin.com](mailto:contact@pavillon-angevin.com)




*Constructeur de  
maisons individuelles  
depuis 1998*

Mon coiffeur *par s.*

Homme  
Femme  
Enfant



Du  
Lundi  
au  
Samedi

Coiffeur Barbier Make-up 

rdv en ligne [www.moncoiffeur-par-s.fr](http://www.moncoiffeur-par-s.fr)

Seiches/le Loir Verrières en Anjou Tiercé  
0241766500 0241768890 0241421537



**02 41 34 8000**  
[contact@adg-49.fr](mailto:contact@adg-49.fr)

### Entretien et dépannage

- ♦ Chaudières et chauffe-eaux gaz
- ♦ VMC électrique et gaz
- ♦ Panneaux solaires
- ♦ Pompes à chaleur
- ♦ Ramonage des conduits de fumée

### Thermographie infrarouge

- ♦ Etanchéité et défauts d'isolation
- ♦ Visualisation des planchers chauffants
- ♦ Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la  
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou





### Chiens et chats : l'identification est obligatoire

Acheter ou adopter un animal de compagnie s'accompagne d'obligations comme l'identification de l'animal. L'identification est un numéro unique porté par l'animal, par tatouage ou puce électronique, toute sa vie durant et répertorié à la Centrale Canine ou Féline.

#### L'identification de l'animal permet :

- De prouver que vous en êtes bien le propriétaire ;
- De retrouver son propriétaire en cas de perte ou de vol (d'où l'importance d'informer la Centrale Canine ou Féline de tous vos changements d'adresses). Les animaux non identifiés et emmenés en fourrière sont, au bout de 8 jours ouvrés, proposés à l'adoption ou euthanasiés s'ils ne sont pas réclamés ;
- De lui assurer une surveillance vétérinaire en cas d'alerte de rage (vaccin obligatoire dans les régions à risques) ;
- De pouvoir voyager avec lui sans problème ;
- D'éviter les abandons.

#### L'identification est obligatoire :

- Pour les chats nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, et âgés de 7 mois ;
- Pour les chiens, à partir de 4 mois ;
- Pour tous les chiens et chats en cas de cession à titre gratuit ou onéreux et ce, à la charge du cédant. La sanction pour non identification dans ce cas, peut s'élever à 135 €. Contravention 4<sup>e</sup> classe. (art.1214-5 du code rural, ministère de l'Agriculture).

Des animaux errants sont régulièrement trouvés sur la commune. Sont considérés comme animaux errants, des animaux en divagation sur le territoire, sans accompagnement humain.

- Pour les chats : à plus de 1km du lieu de domicile identifié
- Pour les chiens : plus loin que la portée de voix du détenteur

Les animaux errants peuvent être recueillis par les agents du service vie communale ou par l'agent de proximité et déposés au chenil du centre technique municipal. L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de capture (identification, prise en charge) et de pension (garde et nourriture) :

- 1<sup>re</sup> capture : gratuit
- 2<sup>e</sup> capture et suivantes : 40 € par capture
- Pension : 15 € par jour dès la 1<sup>re</sup> capture
- Frais de vétérinaire : à la charge du propriétaire

Si l'animal n'est ni tatoué, ni pucé, Il est placé en fourrière. Pour la gestion des chats libres et errants, la commune a contractualisé avec les associations « Une Patte dans la Main » (UDPM) et « Vétos d'Anjou ». Des campagnes de stérilisation et d'identification pourront ainsi être organisées, et feront l'objet d'un arrêté municipal et d'une communication auprès de la population. Les animaux seront ensuite relâchés sur leurs lieux de vie.



### Les croqueurs de pommes et la LPO, ensemble pour la mise en place de l'opération « Refuges »

La LPO anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelé Refuges LPO. Ce label vise à mettre en valeur et en réseau des espaces préservant et développant la biodiversité.

Les Croqueurs de pommes de l'Anjou ont décidé d'inscrire le verger conservatoire Louis Chouteau au réseau des Refuges LPO, avec l'assentiment de la Commune. La convention a été signée samedi 12 novembre au verger de sauvegarde Louis Chouteau, entre le président de l'association, Michel Oger, et Madame la vice-présidente de la LPO. Ce verger est implanté sur 5 hectares à Verrières, face au golf. Il regroupe plus de 600 espèces de pommiers et poiriers.

Ainsi, l'association va poursuivre sa démarche de valorisation et de sauvegarde du patrimoine naturel. Avec l'appui de la Commune, elle en assure la gestion et la sensibilisation près de ses adhérents et habitants du territoire.

Des actions concrètes seront mises en œuvre avec la LPO pour aider au maintien et au développement de la nature (faune, flore) au sein du verger, selon les principes de la Charte établie : mise en place de nouveaux nichoirs à mésanges, utilisation exclusive de produits biologiques en cas de nécessité de traitement, recherche d'associations de plantes et d'auxiliaires pour réduire les maladies, réduction de l'impact sur l'environnement en adoptant des gestes éco-citoyens, comme l'utilisation raisonnable des ressources naturelles telle que l'eau.

**Ce plan d'actions, au sein du verger sera animé par Béatrice Moreaux, membre du conseil d'administration de l'association des Croqueurs de pommes. Une belle initiative en perspective, en adéquation avec les principes de conduite du verger de sauvegarde Louis Chouteau !**

# Restauration scolaire : un jour, un repas



Le nouveau restaurant scolaire, situé dans le groupe scolaire Jean de la Fontaine accueille tous les midis les élèves Verrois des écoles maternelles et élémentaires de la commune déléguée de Saint Sylvain. Un repas au self pour les grands, dès le CP et servi à table pour les plus jeunes.

**12H09**

Le groupe des CP, CE1 et de la classe adaptée sortent de l'école Jeanne d'Arc, direction le self à quelques centaines de mètres.



**12H14**

Arrivée au self. Les élèves se rangent et attendent leur tour pour rentrer au self.



# RESTAURATION SCOLAIRE

12H20

Les premiers enfants entrent dans le self et se dirigent vers leurs plateaux... après le lavage des mains.



13H07

Les derniers enfants, Jade, Jade, Cassandre et Inès, réclament leurs jetons pour pouvoir débarrasser leurs plateaux.



13H14

Fin des jeux dans la cour et départ vers l'école Jeanne d'Arc.



13H20



Tous les enfants sont de retour à l'école, repus et prêts pour l'après-midi



# Des animations famille/habitant

L'association Pass'âge propose un programme d'animations familles et habitants pendant les vacances de fin d'année. Venez découvrir, jouer, rire, seul(e) ou en famille avec vos enfants ou petits-enfants.



**Un temps pour soi**  
UNEL PARENTHÈSE ENTRE FEMMES

Renforcer la confiance en soi et en ses capacités  
Partage  
Echange  
Lâcher prise  
Prendre du temps pour soi

DES TEMPS DE RENCONTRE ET DE BIEN ÊTRE :  
LE MARDI MATIN DE 9H À 11H À L'ESPACE JEUNESSE  
13 RUE SIMONE VEIL, VERRIÈRES EN ANJOU

**PREMIÈRE RENCONTRE  
LE MARDI 17 JANVIER À 9H  
À L'ESPACE JEUNESSE  
POUR UN ATELIER "SOIN DES MAINS"**



Coordonnatrice Familiale  
Marie Lemaire  
06 42 25 37 07

**Pass'âge**  
VERRIÈRES EN ANJOU

**C'EST NOUVEAU !**  
Pass'âge vous invite aux premières rencontres entre femmes, mardi 17 janvier. Au programme de cette parenthèse entre femmes, un atelier soin des mains.

**INFO +**



**Créons notre Carnaval ensemble !**

Vous êtes parents, enfants, jeunes, habitants, bénévoles associatifs  
Vous souhaitez participer à l'élaboration et la contribution du projet ?

Contactez-moi :  
Les Vincent  
les.vincent@pass-age-asso.fr  
06 47 34 29 23

**Pass'âge**  
VERRIÈRES EN ANJOU

**FAMILLE HABITANT**  
ASSOCIATION  
PROFANE

**Réservez d'ores et déjà votre samedi 18 mars pour fêter, tous ensemble, le carnaval !**

## Lundi 26 décembre :



- Création d'un « sac à histoire » : Un moment d'histoire et d'activité créative à partager avec son enfant de 18 mois à 6 ans. De 10h30 à 11h30 à l'espace loisirs du Tertre - Gratuit



- Défis et expériences scientifiques en famille, de 14h à 16h à l'espace Échanson - Gratuit

## Mardi 27 Décembre :



Brunch, on cuisine puis on mange ensemble de 10h à 14h ! Vous avez une idée de recettes à partager, envoyez-la par courriel avant vendredi 23 décembre à l'espace Échanson - 6 € par famille

## Mercredi 28 décembre :



Sortie journée à la grange aux jeux à Neuvy en Mauges. Une salle de jeux géante pour les enfants dès le plus jeune âge et les adultes. Des jeux en bois, de société, de construction, des playmobil... Prévoir le pique-nique - Rendez-vous à 10h à l'espace jeunesse, retour vers 18h30 - 12 € par famille - Trajet en car

## Jeudi 29 décembre :



- Sortie à Climb up : Découverte de l'escalade en intérieur, à partir de 5 ans - Rendez-vous à 13h40 à l'espace jeunesse, retour vers 15h50 - 6 € par famille - Trajet en covoiturage



- Veillée pizza gaming : Partager un temps de jeux vidéo retro et actuel avec votre enfant/ado, à partir de 10 ans - De 18h à 22h à l'espace jeunesse - 6 € par famille

## Vendredi 30 décembre :



Atelier création Space graff de 10h à 11h30, à l'espace Échanson - 6 € par famille

**Les inscriptions se font par courriel à [accueil@pass-age-asso.fr](mailto:accueil@pass-age-asso.fr). L'adhésion est de 10€ par famille pour l'année (de juillet à juin). Places limitées**





## Navette communale : l'heure du bilan, un an après

En 2021, le Conseil municipal a mis en place un moyen de transport en commun entre les 2 communes déléguées. Après un démarrage timide, la population s'est approprié ce nouveau service, notamment pour les personnes plus âgées, sans moyens de locomotion pour rejoindre les pôles commerciaux ou les services médicaux. Progressivement, les jeunes étudiants et lycéens ont perçu l'utilité de ce service, notamment lorsque qu'ils ont des horaires de cours atypiques, ou pour le lien avec la ligne 2 vers Angers.

### Les chiffres :

- 253 jours d'activité sur 52 semaines
- 1 chauffeur titulaire à temps complet, remplacé pendant ses congés par 1 contractuel
- 1 véhicule 9 places
- 14 points d'arrêts (7 sur Saint Sylvain et 7 sur Pellouailles)
- 7 rotations quotidiennes du lundi au vendredi, de 9h à 18h
- Lien avec la ligne 2 Saint Sylvain à l'arrêt Millardière
- L'utilisation de la navette est gratuite
- 176 personnes ont demandé une carte d'utilisateur gratuite
- 1 985 personnes utilisatrices
- 7,85 personnes en moyenne chaque jour
- Environ 20 000 km parcourus

### Fréquentation de la navette par les usagers :

- Plus forte les mardi et jeudi
- Importante le matin à 9h10 et 10h10 et l'après-midi à 15h10
- Les points d'arrêts dans l'ordre décroissant : Millardière, Maison Neuve (Netto), Carré des Arts/maison de la santé, mairie de Saint Sylvain, maison médicale de la Haie Joulain et Blés d'Or.

### Les utilisateurs :

- Les seniors de plus de 65 ans
- Les demandeurs d'emploi
- Les étudiants
- Les mineurs de + 12 ans seul ou les enfants de moins de 12 ans accompagnés
- Les personnes empêchées

### Le budget :

- 48 500 € soit 24,42 € par utilisateur

### L'évolution possible :

- Compléter les points d'arrêt au retour de Pellouailles à Maison Neuve (Netto) et à la Mairie de Saint Sylvain

### LE CHIFFRE

**+ 73%** Depuis la rentrée de Septembre 2022, la fréquentation augmente d'environ 73% par rapport à l'an dernier.



### ENQUÊTE NAVETTE COMMUNALE

La commune cherche à apporter des améliorations à ce service, en particulier en direction des jeunes. Merci de participer à l'enquête ci-dessous. Répondez aux questions et déposez votre bulletin aux accueils des deux mairies ou directement auprès du chauffeur de la navette.

Utilisez-vous le service de la navette communale ?

Oui  Non

Si non, pourquoi ?

.....

.....

Si oui, merci de répondre aux questions suivantes.

Les horaires correspondent-ils à vos attentes ?

Oui  Non  À ajuster

Quels sont les ajustements à réaliser sur les horaires ?

.....

.....

Le parcours correspond-t-il à vos besoins ?

Oui  Non  À ajuster

Quels sont les lieux où il serait utile de marquer des arrêts ?

.....

.....

Après 1 an de fonctionnement, comment appréciez-vous le service ?

Très bien  Bien  
 Passable  Insuffisant

Que souhaiteriez-vous ajouter au service « Navette Communale » ?

.....

.....

Avez-vous d'autres propositions, demandes ou remarques ?

.....

.....



### L'actu de l'ABCD

Après l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue vendredi 14 octobre, la composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : Sébastien Gernigon

Vice-présidente : Emilie Gourlaouen

Secrétaire : Catherine Colas

Secrétaire adjointe : Carole Boyer

Trésorière : Mélinda Simon

Trésorière adjointe : Ghislaine Carteau

**Un stage de danse de couple** est organisé,

lundi 19 décembre, de 18h30 à 20h30 – Tarif : 15€

Inscription obligatoire auprès du référent de

l'activité ou par courriel :

[dansedecouple.assoabcd@gmail.com](mailto:dansedecouple.assoabcd@gmail.com)

L'activité danse en ligne organise **une soirée ouverte**

**à tous**, vendredi 27 janvier, à partir de 19h au relais

culturel de Saint Sylvain. Inscription obligatoire

auprès du référent de l'activité ou par courriel :

[danseenligne.assoabcd@gmail.com](mailto:danseenligne.assoabcd@gmail.com)

**Pour tout renseignement ou information**

**complémentaire, n'hésitez pas à consulter la page**

**Facebook et le site internet de l'association :**

**Association Abcd St Sylvain D'anjou / [assoabcd.fr](http://assoabcd.fr)**



### Les dates du relais paroissial

#### Les dates des messes de la paroisse

– Messe le vendredi : à l'Oratoire à 8h

à Saint Sylvain

– Messe le dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain

#### Veillée de Noël, samedi 24 décembre :

– à 17 h à l'église de Saint Sylvain

– à 18h30 à l'église de Saint Sylvain

– à 19 h à l'église de Brain

#### Jour de Noël, dimanche 25 décembre

– messe à 10h30 à Saint Sylvain

#### Soirée paroissiale : 4 février 2023

Salle du Roi René (sur inscription)

#### Pour contacter le service d'accompagnement des familles en deuil : 06 87 41 13 51

#### Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à St Sylvain :

– Les mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h

– Permanence du Père Emmanuel Bouchaud :

samedi matin, sur rendez-vous

**Contact : 02 41 76 70 97**

**Mail : [stfrancoisportesdangers@diocese49.org](mailto:stfrancoisportesdangers@diocese49.org)**

**Infos : [saintfrancoisportesdangers.org](http://saintfrancoisportesdangers.org)**



### Octobre rose à l'honneur avec le VAC Gym

Durant 3 semaines en octobre, le VAC GYM a participé à l'opération « Octobre rose ».

L'association s'est mobilisée sur ces cours adultes et bien vieillir, en partenariat avec le Comité Départemental FFEPGV. Le but était de sensibiliser le maximum d'adhérents aux dépistages du cancer du sein. Pendant ces cours, des tee-shirts et serviettes spécifiques à cette manifestation ont été mis en vente. L'argent récolté ira intégralement au profit de la ligue contre le cancer via deux associations reconnues « les Dragons ladies » et « les Rebelles roses ».





## Le semi-marathon « Le Sylvanais » de l'AS Saint Sylvain Athlétisme : attention au départ !

Après une belle participation au cross du Courrier de l'Ouest, le club d'Athlé de Saint Sylvain (ASSSA) prépare déjà le prochain Semi-marathon « Le Sylvanais » qui aura lieu le 5 mars prochain.

Cette course est un temps fort pour le club et la commune de Verrières en Anjou qui, chaque année, soutient cet événement avec d'autres partenaires et de nombreux bénévoles.

Afin de prévoir au mieux l'organisation de cette compétition labellisée FFA, et donc qualificative pour les Championnats de France 2023, les indispensables bénévoles seront prochainement contactés par courriel ou par téléphone.

Merci de bien vouloir y répondre favorablement.

## Du nouveau pour les généalogistes

Le Cercle généalogique verrois a débuté ses activités en mars 2022. À ce jour, une douzaine d'adhérents ont rejoint l'association dont le but est de permettre la rencontre entre généalogistes, débutants et confirmés.

Des échanges d'expérience y permettent de découvrir ou de se perfectionner sur les différents outils informatiques, les logiciels spécialisés comme Hérédis, les sites internet de recherche (Genanet, Filae), ainsi que les autres moyens de recherche sur Internet avec les archives départementales. Cette activité a lieu un jeudi sur deux, hors vacances scolaires, de 14h30 à 16h30 au point CYB de l'espace jeunesse, 13 rue Simone Veil.

Une cotisation annuelle de 15 € est demandée à l'inscription.

Infos : Jean Desbois : [desbois.jean@9online.fr](mailto:desbois.jean@9online.fr) / 06 38 03 26 08 ou André Bayard : [bayard.andre@9online.fr](mailto:bayard.andre@9online.fr) / 06 17 79 97 33



## L'actu de l'AS Tennis de table

Le club de tennis de table de Saint Sylvain d'Anjou, organise son traditionnel concours de belote, avec de nombreux lots à gagner, et l'occasion de passer une bonne après-midi conviviale.

Cette année, il se déroulera dimanche 26 février. Le choix s'est porté sur le dimanche après-midi afin, d'accueillir encore plus de joueurs. Rendez-vous salle Plantagenêt au relais culturel, place Georges Pompidou, à partir de 13h pour les inscriptions et début du concours à 14h.

**100 ANS SOCIÉTÉ DES FÊTES**  
MADE IN PELLOUAILLES

**Réveillon Saint Sylvestre**

20h au Carré des Arts à Pellouailles les Vignes

<p><b>MENU</b></p> <p><b>APERITIF</b> Soupe Anglaise</p> <p><b>AMUSES BOUCHE</b> Mâtin à l'anglaise fumée, filets gras et pain d'épices Escalade de viande en tartare / Verrière macisée de betterave et saumon fumé cru</p> <p><b>ASSIETTE DE FRUITS DE MER</b></p> <p><b>FILET DE BAR SUR LIT DE BLANC DE POISSON</b> Sauce champagne</p>	<p><b>TROUC ANGEVIN</b></p> <p><b>FILET DE SANGLIER</b> Sauce oignon, tomates, arômes</p> <p><b>BROCHETTES DE QUATRE FROMAGES</b> Du bord de Loire Et ses relatives sur son lit</p> <p><b>DESSERT</b> L'entree gourmande Avec ses 3 glaces De l'an 2023</p> <p><b>CAFE &amp; LIQUEUR</b></p>	<p><b>VIN COMPRE</b></p> <p>Muscadet sur Lie Aigre Rouge Sommers péillant</p> <p><b>COTILLONS</b></p> <p><b>BOUPE A L'ANGLOIS</b> Cantons et gratins</p>
---	--	--

**Animation : DJ 49**  
**Prix : 85 Euros**  
**Inscriptions et renseignements**  
**Au 06.75.33.45.91**

\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Il consommer avec modération  
\*\* Possibilité de payer en 2 fois : 45€ en Janvier et 40€ en février

## La société des fêtes de Pellouailles vous invite à la Saint-Sylvestre.

Comme chaque année la société des fêtes de Pellouailles organise son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre au Carré des Arts avec un repas de fête et une soirée musicale animée par un DJ. Rendez-vous le 31 décembre pour faire la fête, qui se poursuivra jusqu'à 5 heures du matin. Possibilité de paiement en un ou deux fois. Attention, les places sont limitées.

Tarif : 85 €  
Infos et résa : 06 75 33 45 91 / [societe-des-fetes@laposte.net](mailto:societe-des-fetes@laposte.net) ou auprès d'un membre de l'association.



### Retour sur le tournoi de palet de l'ASEV

32 équipes se sont retrouvées au complexe René Boublin, samedi 29 octobre, pour le tournoi de palet organisé par l'ASEV. C'est la team Allan qui l'a emporté face à la team Romain. La troisième place est revenue à Yenbri et Simon, la team Fabrice s'imposant dans la consolante.

Toutes ces équipes sont reparties avec des lots : cartes cadeaux, sac de sport, frisbee, raquettes...

Le tournoi s'est très bien déroulé. Le club remercie les PJS présents pour leur aide précieuse à préparer et installer le tournoi, ainsi que tous les bénévoles de l'association présents tout au long de la soirée.

Au-delà de ce type d'événement, l'ASEV, qui compte 29 membres, c'est, depuis 2017, du multisport tous les lundis soir de 19h30 à 21h30 au complexe sportif René Boublin.

Le président Jérémie Fresneau, le trésorier, Manu Jaunay et le secrétaire Antoine Moreau ainsi que tous les membres du bureau étaient ravis de cet événement qui va permettre, en fin d'année, de mettre en place un événement en famille avec tous les membres de l'association, et de réinvestir dans du matériel sportif.



### L'actu de l'ASSSA Basket

L'ASSSA Basket a organisé avec un grand succès la 3<sup>e</sup> édition de son tournoi d'Halloween le 29 octobre dernier. Avec une cinquantaine d'équipes de toutes les catégories allant de U9 à Seniors, ce sont près de 270 joueurs qui ont foulé le sol de la salle des Lices. Un grand merci à tous les bénévoles pour l'aide apportée lors de cette belle journée de Basket !

Il est temps de vous présenter les 2 salariés de l'ASSSA pour cette saison 2022-2023 :

Anna Devlin, en service civique et Noah Cottureau, en BPJEPS.

Anna et Noah ont pour missions l'entraînement des catégories jeunes, les coachings d'équipes, l'organisation de stages pendant les vacances comme à la Toussaint, la communication sur nos réseaux... et sont également joueurs en équipes Séniors.

Notez bien les prochains rendez-vous :

- Tournoi de Belote le 13 janvier
- Bal de l'ASSSA le 18 mars

Et, bien sûr, vous êtes toujours les bienvenus, tous les weekends de championnat ou de coupe, à la salle de basket... ou sur les réseaux : Instagram @asssa.basket ; Facebook et sur le site internet : [asssa-basket.blogspot.com](http://asssa-basket.blogspot.com)



### Carrément scène présente Topette ! « comédie philosophique »

Les habitués d'un bar de quartier vous livrent leur vision de la vie, avec une poésie déconcertante et toute relative. Mais la vie autour du bar va petit à petit les rattraper... Une comédie grinçante et absurde, déconseillée aux jeunes enfants.

- Samedi 28 janvier 2023 à 20h30
- Dimanche 29 janvier 2023 à 15h

Au Carré des Arts

Pas de réservation - Participation libre

Infos : [carrement.scene@gmail.com](mailto:carrement.scene@gmail.com) / [contact.ateliersdesnoeils@gmail.com](mailto:contact.ateliersdesnoeils@gmail.com)



## Championnat régional de cyclo-cross organisé par le Verrières AC Cyclisme

Dimanche 11 décembre, Verrières en Anjou sera la référence en matière de cyclo-cross avec l'organisation, par le Verrières AC Cyclisme, d'un événement majeur : les championnats régionaux de cyclo-cross, au complexe sportif du Bois de la Salle, épreuves qualitatives pour les Championnats de France dans toutes les catégories.

6 épreuves, pass'cyclisme 40 ans et +, minimes, cadets, juniors, espoirs et seniors, à la fois chez les hommes et les femmes se dérouleront tout au long de la journée, pour des courses d'une durée de 20 minutes pour les plus jeunes à 1 heure pour les seniors. Premier départ à 9h, venez les encourager !

Une organisation majeure pour le VAC cyclisme, rendue possible grâce aux soutiens de nombreux acteurs et partenaires que le club tient à remercier : sponsors, intervenants, hommes de terrain, municipalité, le cyclo club de Verrières en Anjou, et tous les bénévoles du club.

Attention, la circulation et le stationnement seront interdits rue Georges Chesnaux de 7h à 16h.



## L'Association « OVEA », Orchestre de Verrières en Anjou vous invite

L'année 2023 va commencer sur les chapeaux de roues pour OVEA, avec un premier week-end au Carré des Arts les 21 et 22 janvier.

Samedi 21 Janvier à 20h30, vous pourrez découvrir, ou revoir, dans un nouveau répertoire le groupe vocal « Sans crier gare » avec son spectacle « Changeons le monde ». Comme à chacune de ses prestations, l'ensemble vocal masculin et angevin mettra la chanson française dans tous ses états. Il puise les chansons de son répertoire dans les standards de la variété française, ainsi que dans des textes moins connus voire inédits. Son registre passe sans cesse de la gravité à la drôlerie, en revisitant les répertoires de Souchon, Lavilliers, Brel ou Ferrat, dans une mise en scène appropriée et originale.

Au programme, une vingtaine de chansons avec un accompagnement piano, percus et guitares, le tout sous l'œil attentif de Laurence Merlet, la directrice musicale du groupe.

**Entrée : 15 Euros et gratuit pour les moins de 18 ans**  
**Réservez déjà vos places !**

Dimanche 22 janvier à 15h, venez assister à la répétition publique d'OVEA. Que vous soyez musiciens ou non, venez découvrir les dessous de l'orchestre, son ambiance chaleureuse et ses beaux projets musicaux.

Si vous êtes déjà musiciens, les instruments sont les bienvenus ! Les musiciens et leur chef d'orchestre vous réservent un accueil convivial.

**Entrée gratuite**

**Renseignements et réservations : 02 41 69 54 02 / 49.ovea@gmail.com / facebook.com/orchestredeverrieresenanjou**

## RETOUR EN IMAGES

### VERRI HANDI

La journée de sensibilisation avec le handisport et la rencontre avec Nathalie Da Costa ont conclu le mois de sensibilisation au handicap Verri Handi.



### PALIANYTSIA

Samedi 22 octobre, la Compagnie Zalataï a conquis le public du Carré des Arts avec son nouveau spectacle aérien et musical.



### HALLOWEEN AU CHÂTEAU À MOTTE

Pendant les vacances de la Toussaint, le Château à motte a pris des airs effrayants et a proposé des animations terrifiantes dans le cadre d'Halloween au Château.



### CHALLENGE SENIORS

Judi 27 octobre avait lieu la nouvelle édition du Challenge Senior, salle du Roi René. L'occasion pour les participants de venir découvrir différentes activités sportives adaptées : tir à l'arc, tennis de table, badminton et parcours de motricité !



**INAUGURATION DES TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES**



Mercredi 9 novembre, le terrain synthétique réhabilité de Saint Sylvain et le tout nouvel écran de Pellouailles ont été inaugurés en présence des élus et des membres de l'ASSSA foot et du FCPC.



**COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE**

La commémoration du 11 Novembre a permis aux UNC (Union nationale des combattants) de remettre des décorations. André Martin, président de l'UNC de Pellouailles a remis la médaille du Djébel à Émile Veillat et Raphaël Binet. Michel Brulé, président de l'UNC de Saint Sylvain, a médaillé Bernard Cadeau et Bernard Veau, récipiendaires de la médaille commémorative avec agrafe Algérie, mesdames et messieurs Bouvet et Meignan ont reçu la médaille du mérite UNC argent, et madame Loquien, celle du mérite UNC bronze. L'UNC de Saint Sylvain a offert à la collectivité une photo encadrée représentant les hommes de la commune tout juste rentrés de la guerre.



**DÉCORATIONS DE NOËL**

En novembre, les agents municipaux ont préparé les décorations de Noël. Des décorations innovantes et réalisées grâce à leur inventivité et leur talent.



**TRAVAUX AU CHÂTEAU**

Du 14 au 18 novembre, les chaumiers de l'entreprise Bougeard ont rénové le toit des milites. Ils ont entièrement refait la toiture de chaume à partir de roseaux. C'est une couche de 40 cm qui a été appliquée pour assurer l'isolation et l'étanchéité de la toiture.



### VERRIÈRES JOUE

Près de 2 000 joueurs se sont retrouvés au Carré des Arts, samedi 19 et dimanche 20 novembre pour jouer en famille ou entre amis.



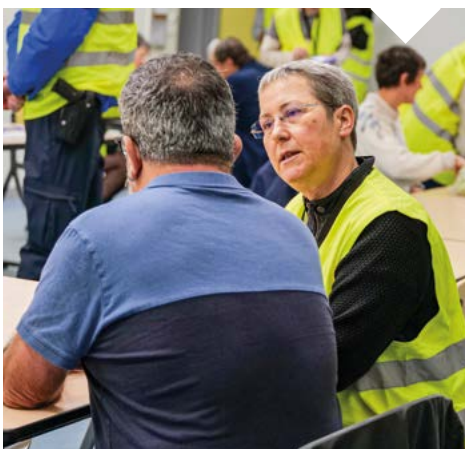
### PLANTATION À LA FORÊT DES ENFANTS

Jeudi 24 et vendredi 25 novembre, 90 élèves verrois de CE1 et CE2, étaient présents avec leurs maîtresses, des élus et les agents du service espaces publics pour planter 20 nouveaux arbres à la forêt des enfants. Une plantation nouvelle formule, organisée par groupe, avec une présentation des arbres plantés et une sensibilisation à l'environnement.



### EXERCICE CARE

Mercredi 23 novembre, un exercice CARE (Centre d'Accueil et de Regroupement) a été organisé au Carré des Arts. Le scénario du jour : nous sommes en fin de matinée, l'avant-veille de Noël, il fait froid, un accident de grande gravité sur l'A11 oblige les autorités à fermer cette dernière. La Préfecture demande donc à la commune de Verrières en Anjou l'ouverture du CARE pour héberger les sinistrés quelques heures dans l'attente de la réouverture de l'A11. Les sinistrés sont véhiculés via des transports en commun mis à disposition - leurs véhicules personnels restent donc sur l'A11. Les 22 figurants s'imaginent donc dans cette configuration, (potentiellement froid, faim, la famille qui les attend pour les fêtes, cadeaux restés dans la voiture, étrangers ne parlant pas le français, animaux de compagnie, ...). Un exercice qui a permis de démontrer l'investissement de l'équipe de bénévoles, dynamique et impliqués malgré une interruption des activités durant une longue période, suite à la crise sanitaire.



En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

### **Sobriété énergétique et sobriété budgétaire doivent aller de pair.**

L'édito du dernier FOVeA est un vrai plaidoyer en faveur de la sobriété énergétique et des mesures communales et individuelles qui s'imposent. Au vu du contexte actuel, ces recommandations sont empreintes de bon sens et nous devrions tous être concernés.

Au-delà du conflit en Ukraine et de ses répercussions, d'autres facteurs impactent ou impacteront à court et moyen termes nos politiques publiques, notre économie et la gestion du quotidien.

1. La **dette nationale** est monumentale (plus de 2900 milliards d'euros) et les collectivités territoriales en assument près de 250 milliards, avec une hausse en cours des taux d'intérêt et donc des remboursements.

2. Le **changement climatique** et la **transition énergétique** doivent nous inciter à modifier nos modes de vie et de consommation, et à repenser l'utilisation, le renouvellement et la préservation des ressources naturelles.

3. La **fracture de la société française** signe la fin de l'ancien équilibre politique et l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Cette conjoncture engendre des inquiétudes. Ainsi, les premières prévisions des coûts énergétiques sont alarmantes : la part carburant, gaz et électricité risque d'exploser et les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. De plus, nombre de biens et services augmentent fortement, ce qui appelle à recentrer les dépenses communales sur l'essentiel afin de préserver au mieux le porte-monnaie des Verrois.

Dans ces conditions, nous recommandons à la majorité d'**adopter une véritable sobriété budgétaire**, de réorienter les priorités de fonctionnement, d'ajuster le programme d'investissements et de réduire l'endettement.

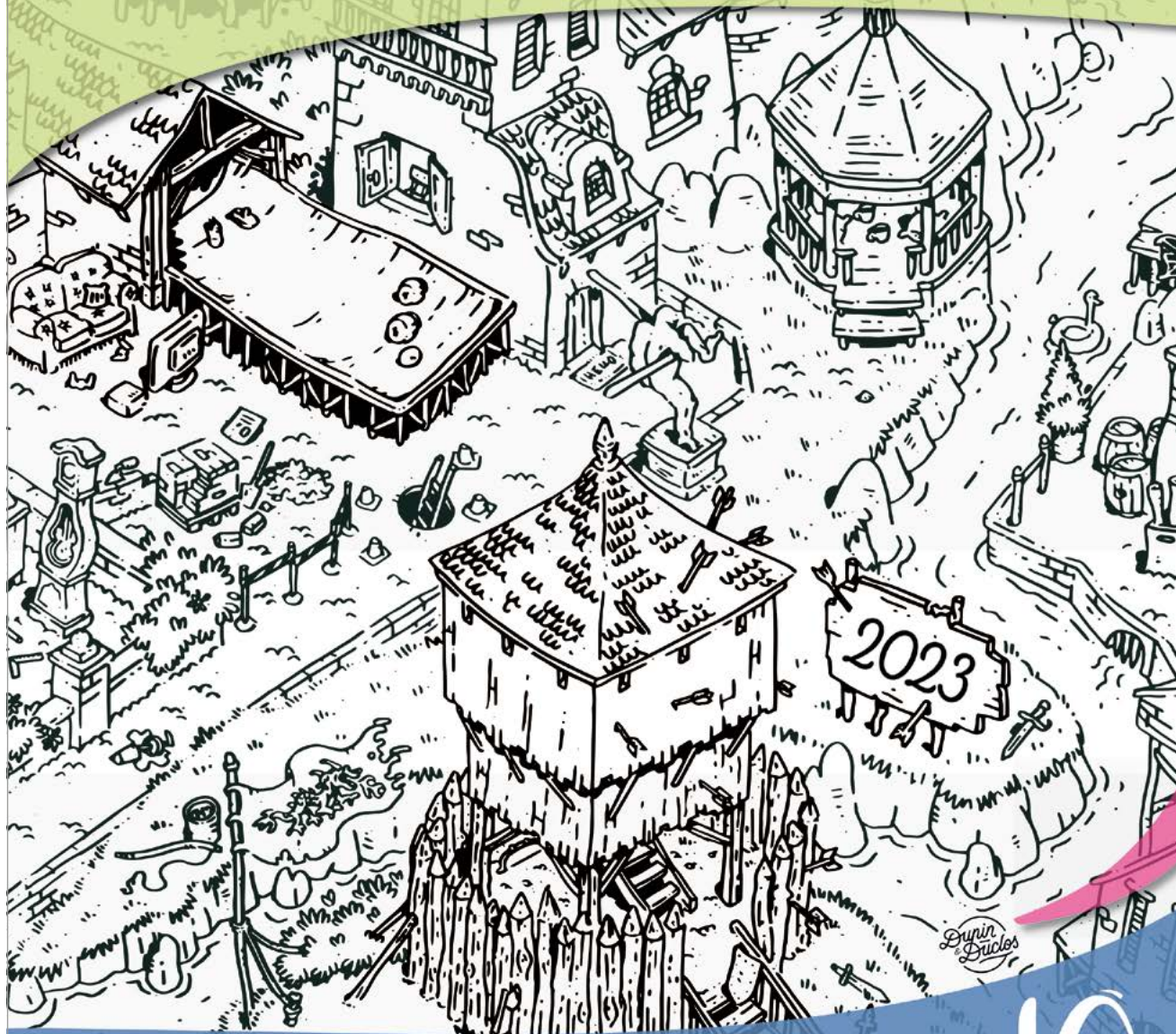
Ainsi, est-ce le moment d'engager plusieurs millions d'euros dans de grands projets comme le nouveau centre technique municipal, le boulodrome ou la piscine intercommunale ? Nous ne sommes pas contre ces projets, mais nous préconisons la prudence dans cette période fragile.

De même, plusieurs travaux de remise en état devraient être prioritaires afin de garantir l'utilisation des locaux dans le respect des critères minimum de sécurité et de confort, à commencer par le gymnase René Boublin qui prend le chemin du Titanic, les peintures de la salle des Lices ou les vestiaires de la salle des Joutes à terminer...

Des décisions seront à prendre rapidement dans tous ces domaines. Les impacts sur notre quotidien ne seront pas neutres, mais nous voulons que chacun en comprenne l'urgence.



# Bonne année 2023



**Cérémonie des vœux**  
**Samedi 7 janvier 11h**  
**Relais culturel**

  
VERRIÈRES  
en Jajou

[verrieresenajou.fr](http://verrieresenajou.fr)